

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
**ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS
DIVISION DES TRAVAUX NEUFS**
AVIS D'ADJUDICATION

Le **jeudi 17 février 2005 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10 rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux de déplacement et rénovation d'un pavillon de six salles de classe

à exécuter dans l'intérêt du Lycée Technique de Lallange à Esch-sur-Alzette

Envergure de l'objet:

Bâtiment à 1 niveau
Pavillon (30,00m x 16,00m) à récupérer au Lycée des garçons à Luxembourg, Limpertsberg, Place Auguste Laurent et à transférer au site du Centre de Calcul à Esch-Schifflange

La mise en adjudication se fait par entreprise générale.

Les travaux sont adjugés en bloc à prix forfaitaire non révisable.

Le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre 2005.

La durée prévisible des travaux est de 20 jours ouvrables.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration à partir du **jeudi 20 janvier 2005**.

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "**Soumission pour les travaux de déplacement et rénovation d'un pavillon dans l'intérêt du Lycée Technique de Lallange**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 18 janvier 2005
Le ministre des Travaux publics
Claude Wiseler

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS
DIVISION DES TRAVAUX NEUFS
AVIS D'ADJUDICATION

Le **lundi 07 mars 2005 à 10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant

1. la mission d'organisme agréé à exécuter dans l'intérêt de la construction d'un Lycée technique à Junglinster
Envergure du projet

- bâtiment scolaire pour 1300 élèves

- volume de construction: 200.000 m³

- surface brute: 40.000 m²

Le début de la mission est prévu pour début 2005.

La durée prévisible des travaux est estimée à 60 mois.

2. la mission d'organisme agréé à exécuter dans l'intérêt de l'agrandissement et du réaménagement du Lycée Technique de Lallange à Esch-sur-Alzette
Envergure du projet

- bâtiment scolaire pour 1500 élèves

- volume de construction: 200.000 m³

- surface brute: 42.000 m²

Le début de la mission est prévu pour début 2005.

La durée prévisible des travaux est estimée à 60 mois.

Critères de sélection des participants
Capacité juridique

1. Certificat d'inscription au registre professionnel dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où il est établi;

2. Extrait du casier judiciaire ou, à défaut, un document équivalent, renseignant sur la probité de la personne ayant signé le présent dossier de soumission, et délivré par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance, ne datant pas de plus d'un an;

3. L'organisme doit être accrédité auprès de l'Inspection du travail et des mines d'après les dispositions reprises par le règlement ministériel du 6 mai 1996 concernant l'intervention d'organismes de contrôle dans le cadre des compétences et attributions de l'Inspection du travail et des mines.

4. L'organisme doit être accrédité auprès du Service National pour la Sécurité dans la Fonction publique d'après l'arrêté ministériel du 23 avril 1996 concernant les interventions en matière de sécurité dans la fonction publique prévues par le texte coordonné du 3 novembre 1995 du règlement grand-ducal modifié du 13 juin 1979.

Capacité économique et financière

1. Bilans et comptes pertes et profits certifiés ou déposés pour les sociétés ou bilans et comptes pertes et profits annexés à la déclaration fiscale des revenus pour

le domaine en question et portant sur les trois dernières années;

2. Certificats délivrés par les autorités compétentes de l'Etat membre où l'organisme agréé est établi, justifiant que l'organisme agréé est en règle avec ses obligations relatives de déclaration et de paiement des cotisations de sécurité sociale et des impôts et taxes;

Capacité technique

1. Liste des références des cinq dernières années, mentionnant les coûts d'investissements, le volume, la surface bâtie avec indication du pourcentage respectif couvert par la mission;
2. Déclaration mentionnant les moyens en personnel (titre, qualifications, curriculum vitae, indication du nombre d'employés en faisant la distinction entre ingénieurs diplômés, ingénieurs techniciens et personnel administratif) et en indiquant les équipements techniques dont il dispose;
3. Note indiquant la manière dont l'organisme agréé assure sa présence à proximité des lieux d'exécution;
4. Relevé des personnes affectées à la présente mission avec leurs références (formation, expérience...);
5. Note renseignant sur les ressources du siège en cas de besoin en assistance;

Toutes ces pièces doivent être rédigées en français ou en allemand respectivement être accompagnées d'une traduction certifiée conforme en français ou en allemand.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics
"Soumissions"
Boîte Postale 112
L-2011 Luxembourg
Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **lundi 24 janvier 2005**.

Les pièces conformes aux prescriptions du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: "**Soumission pour la mission d'organisme agréé dans l'intérêt de la construction d'un Ly-**

cée Technique à Junglinster" et/ou "**Soumission pour la mission d'organisme agréé dans l'intérêt du Lycée Technique de Lallange à Esch-sur-Alzette**" doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été communiqué à l'Office des Publications Officielles des Communautés Européennes le 15 janvier 2005 aux fins de publication.

Luxembourg, le 18 janvier 2005
Le ministre des Travaux publics
Claude Wiseler

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
CENTRE DE LANGUES LUXEMBOURG
CLL
Cours de langues du semestre d'été 2004 - 2005

du **21 février 2005 au 7 juillet 2005**

Début des cours
21 février 2005

Langues enseignées
allemand, anglais,
espagnol, français, italien,
luxembourgeois, néerlandais,
portugais

Cours spéciaux

Allemand:

Deutsch für den Beruf

Anglais:

Business English

(avancé);

Conversation (intermédiaire et avancé)

Civilisation

luxembourgeoise:

Vivre la culture au

Luxembourg

Réalités luxembourgeoises

Français:

Cours d'écrit (débutant et intermédiaire);
Résumé synthèse, exposé; Premiers pas dans l'écrit; Atelier de phonétique; Le Français des médias; Parler pour donner son avis; De l'oral à l'écrit; Littérature; Conversation; Comprendre ses erreurs pour mieux parler;

Italien:

Conversazione (intermédiaire et avancé)

Luxembourgeois:

Lëtzebuergesch

schreiven (avancé);

Konversation (intermédiaire - avancé)

Cours de préparation aux examens:

en allemand, anglais,
français et espagnol

Types de cours

Entre 2 et 10 leçons par semaine

Droits d'inscription

Entre 90 et 225 euros par semestre

Informations

Brochure disponible au CLL

Internet: www.cll.lu

Téléphone: 26 44 30 1

Inscriptions

- Les inscriptions se font exclusivement sur rendez-vous auprès de la réception du CLL.

- La prise de rendez-vous se fera

1. pour les débutants, entre le 17 janvier et le 8 février 2005,

2. pour les non-débutants, entre le 3 janvier et le 11 mars 2005.

- Les journées d'accueil auront lieu les 14, 15 et 18 février 2005 ainsi que le 17 mars 2005

- (uniquement pour non débutants).

- * Le jour du rendez-vous, vous avez un

entretien avec un professeur qui vous informera sur l'offre du CLL et qui vous conseillera.

- * Si vous n'êtes pas débutant, vous passerez, au même moment, un petit test qui permet de définir votre niveau.

- * Vous pourrez régler les droits d'inscription le jour même au CLL par carte bancaire. Dès le règlement des droits, votre inscription est définitivement confirmée.

Examens et Tests de langues internationaux

Alliance Française;
Ministère français de l'Éducation nationale;
Cambridge University;
Goethe Institut; Instituto Cervantes; Ministère luxembourgeois de l'Éducation nationale;
Nederlandse Taalunie;
Università di Perugia;
Universidade de Lisboa;
IELTS; TCF; TestDaF

Adresse des cours et des inscriptions

Centre de Langues
21, boulevard de la Foire
L - 1528 Luxembourg
Tél.: 26 44 30 1
Fax: 26 44 30 30
E-mail: secretariat@cll.lu
et exam@cll.lu